

**Session extraordinaire du
4 avril 2011**

Session extraordinaire du Conseil municipal tenue à 22 heures au lieu habituel à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, Roland Pelletier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la session ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Tous sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

RÉS. 2011-04-32

RÉHABILITATION DU RUISSEAU DE LA SAVANE

Attendu que la MRC Rimouski-Neigette détient les compétences en matière de gestion des plans et cours d'eau;

Attendu que des travaux ont été effectués sur le ruisseau de la Savane à l'automne 2009, dans le but de ramener le lit de la rivière à son niveau normal et ce, dans le but de permettre aux drains agricoles de se déverser dans ledit ruisseau;

Attendu que ces travaux étaient sous la surveillance de la MRC Rimouski-Neigette;

Attendu que la MRC Rimouski-Neigette, par l'entremise d'un membre de son personnel, a approuvé les travaux;

Attendu que suite à ces travaux la situation n'a pas été corrigée : le niveau d'eau dans le ruisseau demeurant au-dessus du niveau des drains agricoles, empêchant par le fait même le drainage de ces derniers;

Attendu que les nombreuses interventions de notre maire auprès du personnel de la MRC Rimouski-Neigette et auprès du Conseil des maires n'ont rien donné;

Attendu que les producteurs concernés ont déjà payé pour ces travaux qui n'ont donné aucun résultat;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage, d'exiger l'exécution des travaux permettant de régulariser la situation et ainsi permettre l'écoulement normal des eaux, et ce, dans les meilleurs délais, et ce, sans frais supplémentaires pour les producteurs ayant déjà payé leur contribution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition du président, l'assemblée est levée.

Francis St-Pierre, maire

Isabelle Beaulieu, secrétaire-trésorière adjointe